

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2022

<p>Membres :</p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 14</p> <p>- présents : 13</p> <p>- votants : 13</p> <p>Convocation en date du : 18 octobre 2022</p> <p>Affichée le : 18 octobre 2022</p>	<p>Le vingt-sept octobre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : GAY Arlette</p> <p>Secrétaire de séance élu : FOUGERE Gilbert</p>
--	--

N° 2022D701	DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1 – BUDGET ASSAINISSEMENT
--------------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le Budget Assainissement de l'exercice 2022 :

DM n° 1 : Virement de crédits en section de fonctionnement

Dépense	Compte 658	Charges diverses de gestion courante	+ 500 €
Dépense	Compte 61523	Réseaux	- 500 €

Le Secrétaire de Séance
 Gilbert FOUGERE



ROZIER EN DONZY, le 02/11/2022
 Signé : le Maire, Didier BERNE

